



# Elections du Conseil d'Administration de la RATP : respecter la démocratie !

Paris, 16 avril 2009

Du 27 mai au 11 juin se déroulera l'élection des neuf membres représentant les salariés au Conseil d'Administration de la RATP (sur un total de vingt sept membres).

Cette élection est la plus méconnue des agents et l'abstention y est traditionnellement élevée. Pourtant le Conseil d'Administration prend toutes les décisions impliquant la RATP, comme dans toutes les grosses entreprises.

Concernant ces élections, tous les syndicats ne sont pas égaux et l'UNSA RATP conteste depuis toujours cette situation :

→ Les syndicats appartenant à une Confédération nationale représentative : CFDT, CGT, FO, CFTC et CGC ont toute latitude de présenter une liste de candidats, quelle que soit leur poids dans l'Entreprise.

→ Les syndicats non représentatifs nationalement, notamment l'UNSA, ont l'obligation légale de produire la signature de cent cinquante élus du personnel RATP pour pouvoir présenter une liste aux élections du Conseil d'Administration.

Réalisant 21% des voix dans l'Entreprise, étant la deuxième force syndicale de la RATP, l'UNSA est malgré tout obligée de démontrer tous les cinq ans (renouvellement des élus CA représentant les salariés) sa représentativité quand le moins représentatif des syndicats « Confédérés » a toute liberté de se présenter à ces élections ! Sans aucune contrainte !

Les syndicats SUD et Indépendants sont dans la même situation que l'UNSA RATP.

Respecter les agents, leur liberté de choix, c'est permettre à tous les syndicats de se présenter aux élections !

**L'UNSA RATP n'a pas peur du vote des agents,  
l'UNSA RATP respecte le choix de chaque salarié !**

Respecter les agents RATP, c'est aussi permettre à leurs syndicats de se présenter même quand ils ne partagent pas les mêmes idées que nous.

Défendre la démocratie, c'est mettre ses actes en cohérence avec ses propos !

C'est pourquoi l'UNSA RATP a fourni des signatures d'élus Autonomes à tous les syndicats qui en ont exprimé la demande.

**L'UNSA RATP espère que tous les syndicats de l'Entreprise pourront se présenter aux suffrages des agents. La seule légitimité respectable est celle des urnes, pas des réglementations idiotes et illégitimes, comme celle concernant les élections au Conseil d'Administration ou la Loi du 20 août 2008 qui fera disparaître plusieurs syndicats !**